

BULLETIN MENSUEL



ARCHIVE

# Bulletin d'information

F. REIDE, 10, rue de Solférino  
CCP : Paris 13.922-66

10, Rue de Solférino, 10  
Tél.: SUF. 21-38

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Admin  
du Centre National de la Recherche Scientifique

Bulletin mensuel n° 40

Février 1962

## S O M M A I R E

- 1) Renforcer notre vigilance
- 2) L'Assemblée Générale du 15 février
- 3) Informations
- 4) Rapport pour le Congrès

Le 7ème Congrès du Syndicat se t  
les 31 mars et 1er avril. Vous trouve  
dans ce journal le rapport présenté p  
Bureau. Nous demandons, à tous les ad  
de le lire attentivement, à toutes le  
tions de se réunir et de le discuter,  
çon à apporter au Congrès le maximum  
tiques et de suggestions constructive

## RENFORCER NOTRE VIGILANCE

Il est possible que, dans un proche avenir, un accord pouvant mett  
terme à la guerre d'Algérie intervienne entre le gouvernement français et le

Nous avons à la CGT, depuis trop longtemps, et trop longtemps seul  
qu'organisation syndicale, lutté contre cette guerre et ses conséquences dés  
pour ne pas nous en réjouir. Mais relâcher notre vigilance du fait des espér  
paix serait une grave erreur : la conclusion d'accords est une étape indispe  
leur application en est une autre qui, dans les circonstances présentes est  
tre une formalité.

Arrivée à un degré d'organisation inquiétant, grâce à l'indulgence  
complicités dont elle bénéficie, l'O.A.S. ne cache pas son intention de s'opp  
la réalisation de la Paix. Pour mettre hors d'état de nuire l'organisation f  
il ne faut pas compter sur le gouvernement, malgré le renforcement des mesur  
lice plus destinées à tranquilliser l'opinion publique, qu'à être réellement

On ne peut oublier que le 8 février, 8 travailleurs ont été tués p  
lice, 2 autres sont dans un état très grave, pour avoir manifesté leur désir  
et leur volonté de lutte contre l'OAS.

Nombreux sont nos camarades du CNRS qui, en rendant un dernier homm  
victimes, ont, avec la population parisienne, montré qu'ils étaient déterminé  
nir pour résister à la menace fasciste.

Nous devons aujourd'hui organiser davantage notre propre défense et  
tre notre vigilance. Pour cela, travailler à la création et au renforcement d  
antifascistes groupant sans exclusive tous les travailleurs, est une tâche ur

Tous les syndiqués doivent s'en faire un devoir ; les organisations  
cales ayant, comme elles l'ont déjà montré, un grand rôle à jouer dans l'orga  
des forces populaires, capables, si elles sont unies, de s'opposer au fascism  
d'imposer la paix en Algérie.

### L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 FEVRIER

Convoquée par l'Intersyndicale, pour la discussion et l'adoption d'un ce revendications, l'assemblée générale du 15 février, par le nombre des partici par son sérieux, a marqué d'une manière significative la volonté des technici administratifs du CNRS de voir leur situation totalement réglée.

L'Assemblée Générale a manifesté aussi sa grande conscience de la gravit nements liés à la guerre d'Algérie, et a marqué par une minute de silence son devant l'assassinat par la police des 8 travailleurs qui manifestaient pacifi le 8 février contre l'O.A.S.

Ensuite l'Assemblée, dans laquelle l'on apercevait de nombreux camarades gories relativement favorisées, écouta attentivement les propositions de l'In cale concernant les demandes que nous devons déposer chez le directeur du CN

Notre syndicat pour sa part avait fourni un gros travail d'étude, nos ca se rendront compte que la plateforme intersyndicale est très proche des propo que nous avons faites à l'Intersyndicale, et qui étaient éditées dans notre de journal imprimé. Ces propositions rejoignaient donc pour une part des position tiques à celles des syndicats F.O. et C.F.T.C. et pour une part importante, elle originales.

Le personnel a donc entériné après discussion/et nous avons maintenant, c le passé, une plateforme intersyndicale commune. Le cahier de revendication va être déposé à la Direction générale du CNRS.

A l'issue de ce dépôt, nous devons suivre pas à pas la marche de ce cahie les différents services intéressés, prêts à agir avec la vigueur et la forme r pour passer tous les obstacles. Nos succès ont été nombreux jusqu'ici; nous fe sorte qu'ils continuent et pour cela, il faut renforcer l'unité et l'action d sonnels dans chaque laboratoire et améliorer le travail de nos sections syndic

-----  
INFORMATIONS

#### COMMISSIONS PARITAIRES

Les Commissions paritaires pour les avancements d'échelon des agents don de stage a été prononcée au 31-12-1961 vont siéger

- Catégories A      jeudi 1er mars 1962
- Catégories B      jeudi 8 mars  
                         lundi 12 mars  
                         jeudi 15 mars
- Catégories C      mercredi 7 mars
- Catégories D      mardi 6 mars
- Promotions de B en A et de C en A      lundi 19 mars

Nous ne connaissons pas la date à laquelle siègent les Commissions de déro (non paritaires). Il n'est pas impossible que ce soit également courant mars.

-----  
C.A.E.S.

L'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 30 mars à 17 heures, 44, rue de  
-----

RAPPORT DU BUREAU POUR LE VIIe CONGRES

31 mars - 1er avril 1962

BILAN DE L'ACTIVITE DEPUIS LE VIe CONGRES

Depuis le 6ème Congrès (15-16 avril 1961) nous avons, sur le plan revendicatif, franchi une étape importante : celle du "milliard". Dans le domaine de la vie sociale générale de notre pays, la dégradation a été en s'accroissant, mais, parallèlement, la conscience du caractère néfaste du pouvoir personnel, de l'abandon de la justice et la conscience du péril fasciste grandissent. C'est que, si les méfaits des pouvoirs issus du 13 mai 1958 apparaissent, les positions fermes et nettes que nous avons prises notre Confédération vis-à-vis de l'Algérie, du pouvoir personnel et des revendications économiques des salariés, se révèlent exactes et efficaces à l'égard du mouvement grandissant de travailleurs.

L'action rigoureuse et déterminée de la CGT au cours de ces dernières années aura été la condition des ripostes populaires décisives au danger fasciste.

C'est donc à un moment où les périls n'ont jamais été aussi grands, mais où la confiance dans notre organisation syndicale est accrue que notre VIIe Congrès va se tenir. Nous aurons à y régler ces questions indissolublement liées à la défense de nos conditions de vie et la défense et la rénovation de la démocratie.

A - L'ACTION REVENDICATIVE DANS LE CADRE DU CNRS

SALAIRES : Lors du dernier Congrès les textes relatifs au milliard étaient en retard à paraître. Une série d'actions devait conduire à cette parution, en dépit de vicissitudes politiques graves. En effet, l'Assemblée Générale à Paris prévue pour le 15 avril fut reportée du fait du putsch d'Alger (22 avril) et de la mobilisation des travailleurs contre les factieux.

Après l'Assemblée Générale du 15 mai, des délégations par établissement ont travaillé du 17 au 26 mai. Le 29 mai, nouvelle Assemblée Générale. Ce jour-là, les délégués ont signé les textes. Le 22 juin, c'était leur parution au Journal Officiel.

Ces textes amenaient une revalorisation considérable, SANS PRECEDENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE, pour un grand nombre de nos collègues, revalorisation obtenue de façon la plus sûre : par augmentation des indices. Par contre, de graves inégalités et distorsions hiérarchiques subsistaient ou étaient introduites entre certaines catégories.

Une étude approfondie et un important travail collectif ont conduit à la mise au point de la plateforme, adoptée en Intersyndicale et ratifiée par l'Assemblée Générale du 15 février 1962. Les propositions de notre syndicat dont le détail figure au rapport de janvier 1962 se retrouvent dans cette nouvelle plateforme, actuellement déclinée au CNRS.

STATUT : La Commission de classification de diplômes s'est finalement vu reconnaître avoir été longtemps différée (dans l'attente des textes du milliard, puis de la loi de classification). Elle a restitué au Doctorat d'Université la place qu'il avait avant le décret du 30 avril 1959. Ainsi est mis fin à une mesure particulièrement scandaleuse que nous avons dénoncée.

De nombreux autres titres ont été classés, notamment celui d'Ingénieur d'Etat qui, après avoir été éliminé du Statut en 3A, est classé maintenant en 2A.

La nouvelle plateforme revendicative implique plusieurs modifications au Statut, en particulier par l'introduction de nouvelles définitions d'emplois (Ouvrier, Ouvrier-technicien, Agents techniques) et par la prise en considération de la qualification professionnelle.

En liaison avec les questions statutaires, la nouvelle plateforme intersyndicale réclame avec énergie à l'Administration la création d'une Commission technique sur laquelle notre précédent Congrès avait particulièrement insisté.

RETRAITES : Le syndicat a augmenté son activité sur les questions de retraite en se préoccupant des formalités de validations des services antérieurs au 1-1-62 en éditant deux documents sur l'IGRANTE (Validations en mai 1961 et Fonctionnement en octobre 1961). Ces documents, destinés à être conservés par nos adhérents se complètent par un document Fonctionnement IPACTE (sur le point d'être édité) et par le document Retraite Sécurité Sociale. Cet ensemble recouvrira entièrement les divers aspects de nos retraites.

Une camarade nous représente au Conseil d'Administration de l'IGRANTE. Le 1-1-62, la limite pour les demandes de validation du 1-1-62 au 1-1-63 a été obtenue. En discussion, après avoir été rejetée une première fois, la réduction des 10 % minimum de cotisations nécessaire à l'octroi d'une retraite. Diverses coordinations entre les régimes de retraite sont à l'étude.

UNION DES TRAVAILLEURS SCIENTIFIQUES : Notre dernier Congrès avait décidé la participation du Syndicat à la création de l'UTS, et en particulier au travail des Commissions.

A ce jour, l'UTS a réalisé une partie de ses objectifs :

- a) les travailleurs scientifiques français sont valablement représentés (FMTS (fédération mondiale des travailleurs scientifiques))
- b) Un certain nombre de corps de recherche, représentés par les syndicats CGT et Autonomes sont regroupés dans cet organisme : CNRS, Ens.Sup., CEA, cadre supérieur, INRA.

Par contre, des difficultés sont rencontrées pour élargir à la recherche publique.

Actuellement se préparent des journées de l'UTS qui se tiendront fin Avril où seront présentés les problèmes suivants :

- Crédits
- Gestion
- Recrutement et traitements.

ASSIMILES : Les questions relatives aux personnels "sans cadre" examinées au précédent Congrès en fonction de l'expérience d'Orsay ont fait, depuis, l'objet d'un bon nombre de nos préoccupations. A Orsay, l'expérience des "assimilés" s'est développée et a conduit à des succès importants pour des personnels auparavant sans garanties de salaire ou statutaires. Nos journaux de juillet 1961 et de janvier 1962 ont donné le détail des résultats obtenus par la combativité et la persévérance de nos camarades d'Orsay.

## B - L'ACTION REVENDICATIVE AVEC LA FONCTION PUBLIQUE

Notre appartenance à la Fonction Publique et la conscience de la communauté d'intérêts qui nous y relie est largement ressentie dans le personnel. En quelques années de ce point de vue, de très grands progrès ont été enregistrés à la suite des actions constantes de notre syndicat.

Nous avons participé à la manifestation importante du 19 avril place de la Nation. Alors que l'action grandissait en mai 1961 et que la grève du 6 juin aurait été d'un grand poids pour faire reculer les pouvoirs publics, les fédérations de fonctionnaires FEN, FO, CFTC ont, au dernier moment, rapporté cette action. La suite a prouvé l'importance de la position de notre Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires (CGT) : très faibles ont été les reculs gouvernementaux alors que l'action qui se développait aurait, à coup sûr, obtenu beaucoup plus.

Une des préoccupations de la Fonction Publique est l'amélioration et l'aménagement des petites catégories C et D (auxquelles correspondent nos petites catégories I et II). Les désignations CNRS ne correspondant pas aux désignations A.B.C.D. fonction publique. La nouvelle plateforme intersyndicale, en préconisant la fusion des 8 et 9B va dans ce sens.

En dépit des insuffisances des améliorations obtenues par la Fonction publique, notre appartenance à celle-ci nous a valu, depuis mars 1961, une revalorisation salariale d'environ 11% (2% en mars, 3% en juillet, environ 2,5% en novembre, environ 4% en janvier 1962). Ceci illustre de nouveau la communauté d'intérêt que nous avons et la nécessité de continuer à organiser l'action pour le soutien de nos objectifs de l'UGFF :

- pas de rémunération inférieure à 50.000 anciens francs par mois
- alignement de l'ensemble des traitements sur les prix et sur les salaires du secteur nationalisé
- redressement des distorsions subies par la grille indiciaire, notamment
- réforme de l'indemnité de résidence pour atténuer l'incidence des zones à salaires élevés, avec, comme perspective, leur suppression.

#### C - COMMISSIONS PARITAIRES

En octobre se sont tenues les Commissions paritaires complémentaires prévues par les textes de juin (nominations en 1A et en 2D).

L'expiration fin 1961 du mandat des représentants aux Commissions paritaires a conduit à renouveler notre représentation. La tâche de nos représentants aux Commissions d'avancement, de changement de catégories (et, éventuellement, de discipline) va toujours croissant, parallèlement à l'augmentation de nos effectifs et à l'élargissement de notre syndicat.

Le travail considérable de préparation pour les commissions de mars 1962 est actuellement en cours.

#### D - COMITE D'ACTION ET D'ENTRAIDE SOCIALES - AIDE EXCEPTIONNELLE

Le CAES entre dans la 5ème année de son activité. Bien qu'il soit encore loin de ce que nous souhaiterions, du fait de l'insuffisance des crédits qui lui sont alloués, il poursuit avec succès une activité indispensable au personnel. L'évolution des subventions de l'Administration a été la suivante : 4,5 millions (1958); 6 millions (1959); 7,5 millions (1960); 9 millions (1961); 12 millions (d'anciens francs) en 1962.

Notre syndicat y défend efficacement nos points de vue par ses 4 représentants dont 2 sont au Bureau du CAES où ils assument avec régularité des tâches importantes. Ils s'efforcent de faire du CAES l'équivalent d'un Comité d'Entreprise, c'est-à-dire de développer au maximum les activités d'ordre collectif, sans négliger les activités individuelles sous forme de logements ou de prêts.

De nombreux membres du syndicat participent au travail des sections locales. Il est nécessaire de renforcer ces activités et de préparer, dans l'immédiat, l'Assemblée Générale du CAES qui aura lieu fin mars.

Au cours de l'année, nous avons eu des rapports avec le Bureau du CAES à propos de problèmes de cantines qui ont pris un tour aigu et ne sont pas encore résolus. Dans bon nombre de nos sections ces problèmes requièrent une grande partie de l'attention de nos militants.

La Commission d'Aide exceptionnelle dite "des 20 millions" a durant l'année, grâce à l'intervention des syndicats, réparti de façon moins paternaliste et plus automatique les crédits affectés essentiellement aux cas de maladies mentales, alcooliques, tuberculeuses.

#### E - LA VIE INTERIEURE DU SYNDICAT

La vie du syndicat au niveau national, orientée par nos Congrès et nos Comités Syndicaux est assurée au jour le jour, dans le détail, par notre Bureau qui se réunit toutes les semaines de façon absolument régulière. La tâche du Bureau qui doit faire face aux multiples et complexes problèmes quotidiens est écrasante (conduite de négociations, défense des libertés, interventions auprès de l'Administration, Commissions paritaires, Retraites, participation à la vie de la FEN, CGT, de la représentation auprès des autres syndicats, publications du syndicat, etc.).

Nos forces en militants ont tant bien que mal assuré l'essentiel au cours de l'année, mais malheureusement elles n'ont pas suffi à assurer comme il l'aurait fallu un certain travail dans bien des domaines : notamment UTS, CAES, participation aux activités de la vie publique, problèmes des retraites, rapports avec la province.

Nos permanences du vendredi se sont régulièrement tenues et ont permis, par la réalisation de travail matériel indispensable, des contacts plus nombreux avec nos camarades.

Nous avons presque doublé nos effectifs et avons la certitude que des possibilités très grandes existent pour aller encore plus loin.

Un effort particulier de recrutement et d'organisation a été entrepris, par le Conseil Syndical du 24 octobre (lui-même préparé par une réunion le 10 octobre). Cet effort a déjà produit de bons résultats dans la région parisienne. Nous avons également renforcé nos rapports avec la province (notamment Grenoble et Caen), mais encore, il reste énormément à faire.

La trésorerie, qui fera l'objet d'un rapport particulier, est très satisfaite et a permis d'entreprendre un équipement - matériel sérieux, pour nos publications.

#### F - RELATIONS AVEC LES ORGANISMES DE LA CGT

Au cours de 1961, la participation du syndicat à divers organismes de notre Fédération s'est accrue. Nous avons participé au Congrès Confédéral du 28 mai au 31 mai à Ivry où une intervention du syndicat a été rédigée, au Congrès de la FEN-CGT du 27 et 28 mai ainsi qu'au Congrès de l'UGFF les 14, 15 et 16 juin.

Une de nos camarades est à la Commission Exécutive de l'UD de la Seine, ce qui revêt actuellement une importance particulière. Un de nos camarades est au Secrétariat de la FEN-CGT, 3 sont au Bureau et 5 font partie de la Commission administrative de la Fédération. Au cours de l'année notre participation à ces secrétariats et Bureaux doit être réalisée de façon régulière.

Nous avons eu des rapports avec les camarades DELON et MONSAUVIS sur "les problèmes de décentralisation des Laboratoires de Recherche Scientifique" soulevés au Comité Economique et Social. Nous avons également participé à la réunion CGT du 8 juin avec les camarades KRASUCKI, MASCARELLO et LEBRUN sur le Plan.

#### G - RELATIONS AVEC LES AUTRES SYNDICATS

Nos rapports avec les organisations FO et CFTC du CNRS ont continué comme par le passé au sein de l'Intersyndicale. Comme par le passé, la nouvelle plateforme relative au personnel est commune aux trois organisations.

Nous avons également maintenu nos rapports avec les Contractuels des Accélérés (FEN) au 3ème Congrès desquels nous avons assisté le 17 juin.

Tout au long de l'année nous avons eu de multiples contacts avec le Syndicat National des Chercheurs Scientifiques (FEN), à l'occasion des problèmes du CAES, des revendications et des revendications auxquelles nous apportons mutuellement notre soutien.

Les prises de position concernant les libertés républicaines nous ont conduit ailleurs à de nombreuses déclarations et actions avec les organisations dont nous avons parlé et avec le Syndicat FEN de l'Enseignement Supérieur et avec l'UNEF (notamment pour le 6 février 1962).

#### H - LA LUTTE POUR LA PAIX ET CONTRE LE FASCISME

Quelques jours après notre dernier Congrès, le putsch militaire survenait le 22 avril. Notre organisation, comme toutes les organisations de la CGT a largement impulsé et organisé la riposte massive qui s'est traduite par la grève nationale du 22 avril.

Nous avons suscité, là où il n'y en avait pas encore, la création de Comités anti-fascistes et appelé à la négociation et à la mise hors d'état de nuire des factifs.

En 1961 a vu Evian (mai) Lugrin (juillet); en 1962 ce sont les négociations de l'été, inéluctablement, malgré les pouvoirs nés du 13 mai, l'issue négociée au conflit que nous réclamons depuis plus de 7 ans, se prépare.

Notre vigilance a été constamment nécessaire, réclamée par l'aggravation fascistes, hélas logique et prévisible du fait des complicités dans l'appareil

Les plastiquages d'universitaires (au cours desquels un de nos camarade appartement détruit), les attentats de plus en plus nombreux et odieux, ont les ripostes populaires, sauvagement reprimées par la police (19 décembre, 8

Notre organisation a, dans tous les cas, organisé l'action du personnel du C Lors de la grave crise internationale qui s'est développée à propos de tion allemande en août 1961 et à l'occasion de la Conférence Syndicale Inter sur la Paix, tenue en septembre à Berlin, nous avons rappelé les aspirations aux travailleurs :

La sauvegarde de la Paix, le désarmement général et complet afin d'en f menace atomique et les essais d'armes nucléaires, la coexistence pacifique o états de systèmes sociaux différents.

### -----

### ELEMENTS DE REFLEXION ET DE DISCUSSION

Lors du Congrès, chacun des points du rapport d'activité devra faire l' remarques et commentaires qu'il aura suscités. Il est apparu cependant, au B cessaire d'insister sur un certain nombre d'entre eux et de fournir pour ceu ques éléments de réflexion qui pourront aider à la discussion approfondie qui s'établir au Congrès.

#### 1 - LA NOUVELLE PLATEFORME

Les bases et les motivations de celle-ci ont été largement définies et e l'objet de discussion dans les établissements et lors de nos Conseils syndica

De la manière dont elle se présente, elle est très différente de la reve simple et unique de 50% qui a été le mot d'ordre qui nous a conduit au millie n'a pas échappé au moment de son élaboration, mais il n'est pas apparu de pos de formulation autre que cet ensemble complexe de revendications, une fois ad plus urgent était la rectification des anomalies et injustices.

Notre souci a été, en dépit de la diversité des revendications entre le gories, de les rassembler (certaines étant communes à plusieurs catégories), présenter et de les soutenir par tout le personnel uni.

Il y aura probablement lieu d'examiner avec attention les difficultés qu raient surgir dans l'action, et de définir autant que possible, la ligne de c du syndicat devant les éventualités de luttes catégorielles.

#### 2 - RETRAITES

Le problème des retraites prend une place de plus en plus grande dans le pations de nos camarades. Le système complexe de retraites qui est le nôtre ( suivant que les agents sont ou non "cadre") rend difficile l'évaluation de la future. C'est cependant cette évaluation qui est le besoin le plus ressenti.

D'autre part, la complexité des systèmes rend difficile la détermination défauts. C'est cependant une tâche urgente et nécessaire de mieux élaborer les cations propres à remédier à ces défauts.

Ces deux aspects montrent qu'il faut faire un effort tout particulier sur blème essentiel des retraites.

Il serait nécessaire également d'examiner les incidences de la fixation c fond de la Sécurité Sociale sur les retraites.

#### 3 - LA DEFENSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'importance des problèmes généraux de la Recherche Scientifique, la néce notre organisation, à l'étape actuelle de son développement, de se préoccuper

problèmes et de prendre position apparaît, de plus en plus. Notre organisation ( doit d'apporter sa contribution, celle des travailleurs, contribution qu'on ne attendre des organismes officiels ou d'autres organisations corporatives ou ce de l'ensemble des travailleurs.

Notre rôle au sein de l'Union des Travailleurs Scientifiques est ainsi défini : nous devons améliorer notre contribution aux travaux de cette Union, notamment en participant aux "Journées d'étude" de fin avril. Nous proposons, pour aider la discussion, les thèmes suivants :

- a) défendre l'orientation pacifique de la recherche
- b) défendre les acquis des périodes ascendantes du mouvement ouvrier (en particulier CNRS).
- c) Œuvrer pour mettre fin à l'anarchie des corps de recherche en particulier regroupant au CNRS des corps comme les cadres accélérateurs, ou des sans cadres assimilés de toutes sortes.
- d) mettre fin à l'anarchie des avantages et traitements **et réclamer: "A titre identique, salaires, garanties, avantages identiques"**
- e) participation démocratique de tous les corps aux organismes officiels, formes appropriées à la réalité (commissions scientifiques, commissions techniques)

#### 4 - ASSIMILES

Il apparaît que dans bien d'autres laboratoires qu'à Orsay il existe des "sans cadre" pour lesquels l'expérience d'Orsay peut être extrêmement profitablement c'est l'extension de cette expérience qui doit être envisagée de façon concrète.

#### 5 - COMITES ANTIFASCISTES

En dépit des progrès enregistrés vers la solution négociée en Algérie, la situation de la démocratie dans notre pays et le danger ouvertement fasciste subsistent. Notre Congrès devra examiner les modalités de fonctionnement et d'extension des comités antifascistes ainsi que leur coordination. Tout au long de ce rapport les périls menaçant les institutions républicaines ont été à de multiples reprises évoqués, les événements que nous vivons montrent l'évidence de l'importance du rassemblement de l'action des travailleurs dans les Comités antifascistes.

#### 6 - RENFORCEMENT DU SYNDICAT ET DE L'ORGANISATION

Il est nécessaire d'insister tout particulièrement sur les problèmes pratiques de l'organisation qui prennent, au stade du développement où est parvenu le syndicat, une importance extrêmement importante et décisive, pour le présent et l'avenir. La vérification dans les faits de la justesse des positions générales de la CGT, nos succès récents et le crédit de nos militants auprès du personnel ont permis un recrutement considérable, mais les conditions du recrutement existent toujours ; il faut les saisir et mener une prospection systématique. Chaque section doit renforcer le nombre de ses responsables, veiller à l'existence véritable d'un bureau où les tâches sont affectées de manière précise, organiser des réunions régulières, etc... Les responsables doivent assurer la présence du syndicat en toute occasion (commissions, CAES, cantines, presse...) et laisser aux adhérents le sentiment d'être isolés. Enfin l'accession aux responsabilités locales et nationales (notamment la représentation au Bureau national), doit être encouragée par de nouveaux militants. *cela*, QUI NE PEUT ETRE ASSURE QUE PAR LA MISE EN ŒUVRE DES règles énumérées auparavant, est absolument essentiel et nécessaire. Le Bureau doit veiller dans la préparation du Congrès chaque section, aussi petite soit-elle, ne soit point parmi ses toutes premières préoccupations.

#### 7 - CONCLUSION

En conclusion à ce rapport, nous pouvons dire que nous sommes, en quelque sorte, à un tournant de la vie de notre organisation dû, nous pouvons nous en féliciter, à sa croissance et à sa réussite. Des tâches nombreuses nous attendent et requièrent davantage de militants. C'est ce qu'il faut préparer essentiellement dans notre VII<sup>e</sup> Congrès.

Le Gérant : F. REIDE - édité par nos soins, 10, rue Solferino.